

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 486

29 mars 2007

SOMMAIRE

A Beta S.à r.l.	23312	Nibaspa S.à.r.l.	23320
AKSIA Capital III GP S.à r.l.	23282	OCM Luxembourg OPPS Herkules Holdings S.à r.l.	23297
Alpine Alpha S.à r.l.	23312	OCM Luxembourg POF IV S.à r.l.	23305
Apolon S.A.	23302	Pegasus S.A.	23328
Arcadie S.A.	23322	PLF Financières S.A.	23316
B.T.S.- Belltell Holding S.A.	23326	Pradera Southern Piacenza S.à r.l.	23307
Casa 4 Funds Luxembourg European Asset Management	23316	Promidée S.A.	23302
Cellcast Europe S.A.	23324	Property Trust Berlin 4, S.à r.l.	23328
Coqueline S.A.	23294	Property Trust Luxembourg 2, S.à r.l.	23328
DIA Tritonco 2 (Luxembourg) S.A.	23314	Raach S.à r.l.	23293
Dorina S.A.	23299	S.A.Specaly International	23313
Ganart Luxembourg S.A.	23316	Sofinter S.A.	23312
Guyan	23304	Solidus S.A.	23291
Helux Holding S.A.	23310	Spring Multiple 2000 A S.C.A.	23326
Immo-Alz, s.à r.l.	23312	Style Design Sàrl	23307
Immo-Boul, s.à r.l.	23327	Thimax S.à.r.l.	23302
Kekkonen S.A.H.	23290	Tower Holdings S.A.	23293
Kellogg Lux III S.à r.l.	23326	TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à.r.l.	23305
Kersel S.A.	23318	TS Nautilus (Hahnstrasse) S.à.r.l.	23302
Laboratoire Dentaire Carlo Kneip S.à.r.l.	23325	TS Nautilus (Hans-Bockler-Strasse) S.à.r.l.	23294
Latinamerica Sports S.A.	23325	TS Nautilus (Liebknechtstrasse) S.à.r.l.	23299
Le Groupe S.M. International S.à r.l.	23327	TS Nautilus (Rotebuhlplatz) S.à.r.l.	23291
Made 4 You S.à.r.l.	23293	TS Nautilus (Westendstrasse) S.à.r.l.	23308
Madeira Corporate Holding S.A.	23327	United Telecommunications Group S.A.	23282
Martley Syrdall S.à r.l.	23291	Virsisista SA	23301
MassMutual Europe S.A.	23296	Xantra S.A.	23296
MSEOF Finance S.à r.l.	23318		

United Telecommunications Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 56.573.

Constituée par-devant M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 1^{er} octobre 1996, acte publié au Mémorial C n^o 658 du 18 décembre 1996. Les statuts ont été modifiés par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 décembre 1996, acte publié au Mémorial C n^o 236 du 14 mai 1997, en date du 24 janvier 1997, acte publié au Mémorial C n^o 272 du 3 juin 1997, en date du 31 janvier 1997, acte publié au Mémorial C n^o 277 du 5 juin 1997, en date du 12 février 1997, acte publié au Mémorial C n^o 310 du 20 juin 1997, en date du 27 juin 1997, acte publié au Mémorial C n^o 593 du 29 octobre 1997, et en date du 7 novembre 1997, acte publié au Mémorial C n^o 678 du 3 décembre 1997.

Le bilan au 31 décembre 2001 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour UNITED TELECOMMUNICATIONS GROUP S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007024964/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2007, réf. LSO-CA03025. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070015115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2007.

AKSIA Capital III GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 123.846.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the third of January.

Before Maître Andre-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) Mr Stefano Guidotti, private employee, born on 28 March 1961 in Torino, Italy, residing professionally at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy,

here represented by Mrs Clarissa Cunanan-Steland, private employee, with professional address at 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,

by virtue of a proxy given on December 22, 2006 in Milan, Italy.

2) Mr Marco Maria Rayneri, private employee, born on 13 February 1963 in Torino, Italy, residing professionally at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy,

here represented by Mrs Clarissa Cunanan-Steland, prenamed,

by virtue of a proxy given on December 22, 2006 in Milan, Italy.

3) Mr Nicola Emanuele, private employee, born on 28 August 1961 in Torino, Italy, residing professionally at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy

here represented by Mrs. Clarissa Cunanan-Steland, prenamed,

by virtue of a proxy given on December 22, 2006 in Milan, Italy

The said proxies by substitution, after having been signed ne varietur by the mandatory of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is hereby established among the subscriber(s) and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société à responsabilité limitée, under the name of AKSIA CAPITAL III GP S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2 Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3 Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial or financial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4 Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. Capital - Shares**Art. 5 Capital.**

5.1. The subscribed capital of the Company is set at fifteen thousand Euros (EUR 15,000.-) divided into one hundred fifty (150) shares with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, all of which are fully paid up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer of shares to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or several A manager(s) and one or several B manager(s), who need not to be shareholders. The managers are appointed and designated as A manager or B manager by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners which sets the term of their office.

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10 Representation. The Company will be bound in all circumstances by the joint signatures of any one A manager and any one B manager of the Company, or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.

Art. 11 Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of partners

Art. 12 Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14 Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first of December.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15 Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2007.

Subscription - Payment

Thereupon, the appearing parties subscribed the one hundred and fifty (150) shares as follows:

	Shares
1. Mr Stefano Guidotti	50
2. Mr Nicola Emanuele	50
3. Mr Marco Maria Rayneri	50
Total:	150

All these shares are paid up by payment in cash so that the sum of fifteen thousand Euros (EUR 15,000.-) if from now at the free disposal of the Company, proof thereof, having been given to the officiating notary.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which must be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand four hundred (2,400.-) euros.

Resolutions of the partners

Immediately after the incorporation of the Company, the partners, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an unlimited period:

a) Class A Managers:

- Mr Stefano Guidotti, private employee, born on 28 March 1961 in Torino, Italy, with professional address at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy

- Mr Nicola Emanuele, private employee, born on 28 August 1961 in Torino, Italy, with professional address at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy

- Mr Christophe Cahuzac, accountant, born on 26 October 1972 in Saint-Mard, Belgium, with professional address at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

b) Class B Managers:

- Mr Marco Maria Rayneri, private employee, born on 13 February 1963 in Torino, Italy, with professional address at Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italy

- Mr Pascal Leclerc, managing director, born on 4 December 1966 in Longwy, France, with professional address at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

- Mr Jean-Louis Camuzat, accountant, born on 1 September 1963 in Fontenay-Aux-Roses, France, with professional address at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

2. The registered office of the Company is set at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the mandatory of the persons appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trois janvier.

Par-devant Maître Andre-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Stefano Guidotti, employé privé, né le 28 mars 1961 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italie,

ici représenté par Madame Clarissa Cunanan-Steland, employée privée, avec adresse professionnelle au 46A, avenue J.-F. Kennedy, L-1855, Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 22 décembre 2006 à Milan, Italie.

2) Monsieur Marco Maria Rayneri, employé privé, né le 13 février 1963 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italie,

ici représenté par Madame Clarissa Cunanan-Steland, préqualifiée,

en vertu d'une procuration donnée le 22 décembre 2006 à Milan, Italie.

3) Monsieur Nicola Emanuele, employé privé, né le 28 août 1961 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italie,

ici représenté par Madame Clarissa Cunanan-Steland, préqualifiée,

en vertu d'une procuration donnée le 22 décembre 2006 à Milan, Italie.

Lesquelles procurations avec substitution resteront, après avoir été signée ne varietur par la mandataire des comparants et le notaire instrumentant, annexées aux présentes pour être formalisée avec elles

Lesquels comparants, ès-qualité qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

I^{er} . Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er} . Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination de AKSIA CAPITAL III GP S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales ou financières ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à quinze mille euros (EUR 15.000,-), représenté par cent cinquante (150) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'un ou plusieurs gérant(s) A et d'un ou plusieurs gérant(s) B, associés ou non. Les gérants sont nommés et désignés comme gérants A et B par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat.

7.2 Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B, ou, par la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Toutes les matières non régies par les présents statuts, seront soumises à la loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2007.

Souscription - Libération

Les comparants ont souscrit aux cent cinquante (150) parts sociales comme suit:

	Parts sociales
1. M. Stefano Guidotti	50
2. M. Nicola Emanuele	50
3. M. Marco Maria Rayneri	50
Total:	150

L'intégralité des parts sociales a été libérée en espèces, de sorte que la somme de quinze mille (15.000,-) euros est à la disposition de la Société, ce qui a été approuvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux quatre cent (2.400,-) euros.

Décision des associés

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société pour une durée illimitée:

a) Gérants de classe A:

- Monsieur Stefano Guidotti, employé privé, né le 28 mars 1961 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italie;

- Monsieur Nicola Emanuele, employé privé, né le 28 août 1961 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan, Italie;

- Monsieur Christophe Cahuzac, comptable, né le 26 octobre 1972 à Saint-Mard, Belgique, ayant pour adresse professionnelle 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

b) Gérants de classe B:

- Monsieur Marco Maria Rayneri, employé privé, né le 13 février 1963 à Turin, Italie, ayant pour adresse professionnelle Piazza Liberty 2, I-20221 Milan;

- Monsieur Pascal Leclerc, administrateur délégué, né le 4 décembre 1966 à Longwy, France, ayant pour adresse professionnelle 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

- Monsieur Jean-Louis Camuzat, comptable, né le 1^{er} septembre 1963 à Fontenay-Aux-Roses, France, ayant pour adresse professionnelle 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparants, elle a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Cunanan-Steland, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 54, case 3. — Reçu 150 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 2007.

A. Schwachtgen.

Référence de publication: 2007023912/230/436.

(070017419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Kekkonen S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 13.939.

Constituée par-devant Maître Frank Baden, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 29 juin 1976, acte publié au Mémorial C, n° 205 du 29 septembre 1976, modifiée par-devant le même notaire en date du 10 juillet 1978, acte publié au Mémorial C, numéro 222 du 14 octobre 1978, modifiée par acte sous seing privé en date du 24 mai 2000, l'avis afférent a été publié au Mémorial C, numéro 245 du 4 avril 2001, modifiée par-devant le notaire Maître Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 20 juin 2006, acte publié au Mémorial C, numéro 1702 du 12 septembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour KEKKONEN S.A.H.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007022839/1261/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09478. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Solidus S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 15.614.

—
Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 janvier 2007

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007023339/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08714. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Martley Syrdall S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 116.496.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 janvier 2007 que la démission de Monsieur Joost Tulkens en tant que Gérant est acceptée.

Monsieur Frank Walenta, ayant comme adresse professionnelle 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, est élu nouveau Gérant.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Pour extrait conforme

B. Zech

Référence de publication: 2007022675/724/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 2007, réf. LSO-CA09722. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070015958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 janvier 2007.

TS Nautilus (Rotebuhlplatz) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.555.

—
In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 120.692,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15 cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 28th, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of TS NAUTILUS (ROTEBUHLPLATZ) S.à r.l., having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under

number 121.555, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2382, dated December 21, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) divided into eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of six million two hundred sixty thousand three hundred seventy-five Euro (EUR 6,260,375.-) to raise it from its present amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) to six million two hundred eighty thousand three hundred seventy-five Euro (EUR 6,280,375.-) by creation and issue of two hundred fifty thousand four hundred fifteen (250,415) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The sole shareholder resolves to subscribe to the two hundred fifty thousand four hundred fifteen (250,415) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up in the amount of six million two hundred sixty thousand three hundred eighty Euro (EUR 6,260,380.-) by cash.

The amount of six million two hundred sixty thousand three hundred eighty Euro (EUR 6,260,380.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of five Euro (EUR 5.-) to the Company's legal reserve.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at six million two hundred eighty thousand three hundred seventy-five Euro (EUR 6,280,375.-) represented by two hundred fifty-one thousand two hundred fifteen (251,215) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately sixty-five thousand five hundred Euro (EUR 65,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le 28 décembre

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120.692,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15 cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination TS NAUTILUS (ROTEBUHLPLATZ) S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.555, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2382, en date du 21 décembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Euro (EUR 20.000.-), divisé en huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de six millions deux cent soixante mille trois cent soixante-quinze Euro (EUR 6.260.375,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Euro (EUR 20.000,-) à six millions deux cent quatre-vingt mille trois cent soixante-quinze Euro (EUR 6.280.375,-) par la création et l'émission de deux cent cinquante mille quatre cent quinze (250.415) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. L'associé unique décide de souscrire aux deux cent cinquante mille quatre cent quinze (250.415) nouvelles parts sociales de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune et de les libérer intégralement par apport en numéraire d'un montant de six millions deux cent soixante mille trois cent quatre-vingt Euro (EUR 6.260.380,-).

Un montant de six millions deux cent soixante mille trois cent quatre-vingt Euro (EUR 6.260.380,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de cinq Euro (EUR 5,-) à la réserve légale de la Société.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé six millions deux cent quatre-vingt mille trois cent soixante-quinze Euro (EUR 6.280.375,-) représenté par deux cent cinquante et un mille deux cent quinze (251.215) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante-cinq mille cents Euro (EUR 65.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 45, case 6. — Reçu 62.603,80 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023830/211/106.

(070017352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Made 4 You S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Raach S.à r.l.).

Siège social: L-5551 Remich, 16, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 65.593.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 janvier 2007.

P. Bettingen

Notaire

Référence de publication: 2007022785/202/13.

(070016480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Tower Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 31.609.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 16 mars 2006

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, tenue le 16 mars 2006 que:

1) Le mandat des administrateurs Moustafa Achour, Mohamed Habbab et Sami Habbab a été renouvelé pour une période expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008, approuvant les comptes annuels de 2007.

Monsieur Iyad Malas a été nommé comme administrateur pour une période expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008, approuvant les comptes annuels de 2007.

Le conseil d'administration se compose dès lors des personnes suivantes:

- Monsieur Moustafa Achour, homme d'affaires, demeurant rue Justinien, Kantari, Beyrouth, Liban, Administrateur A
- Monsieur Mohamed Habbab, homme d'affaires, demeurant à Piyalepasa Blv. Kastel Is Merkezi, Kasimpasa 34440, Istanbul, Turquie, Administrateur B
- Monsieur Sami Habbab, homme d'affaires, demeurant à Piyalepasa Blv. Kastel Is Merkezi, Kasimpasa 34440, Istanbul, Turquie, Administrateur B
- Monsieur Iyad Malas, homme d'affaires, demeurant Immeuble Malas, rue Amin Takieddine, Tallet Al-Khayat, Beyrouth, Liban, Administrateur A.

2) Le mandat d'INTERAUDIT, S.à r.l., 119, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, inscrite au RCS Luxembourg sous le numéro B 29.501, comme commissaire aux comptes et comme réviseur d'entreprises, est renouvelé pour une période expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2008, approuvant les comptes annuels de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007023312/280/28.

Enregistré à Luxembourg, le 23 janvier 2007, réf. LSO-CA08129. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Coqueline S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 98.236.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 45175 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007023399/211/11.

(070016795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

TS Nautilus (Hans-Bockler-Strasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.558.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 120.692,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15 cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 28th, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of TS NAUTILUS (HANS BOCKLER STRASSE) S.à r.l., having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 121.558, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2382, dated December 21, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) divided into eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of two million nine hundred eighty-nine thousand one hundred seventy-five Euro (EUR 2,989,175.-) to raise it from its present amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) to three million nine thousand one hundred seventy-five Euro (EUR 3,009,175.-) by creation and issue of one hundred nineteen thousand five hundred sixty-seven (119,567) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The sole shareholder resolves to subscribe to the one hundred nineteen thousand five hundred sixty-seven (119,567) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up in the amount of two million nine hundred eighty-nine thousand one hundred seventy-seven Euro (EUR 2,989,177.-) by cash.

The amount of two million nine hundred eighty-nine thousand one hundred seventy-seven Euro (EUR 2,989,177.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of two Euro (EUR 2.-) to the Company's legal reserve.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at three million nine thousand one hundred seventy-five Euro (EUR 3,009,175.-) represented by one hundred twenty thousand three hundred sixty-seven (120,367) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately thirty-two thousand Euro (EUR 32,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120.692,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15 cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination TS NAUTILUS (HANS BOCKLER STRASSE) S.à r.l., (la «Société»), ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.558, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2382, en date du 21 décembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Euro (EUR 20.000.-), divisé en huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cent soixante-quinze Euro (EUR 2.989.175.-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Euro (EUR 20.000.-) à trois millions neuf mille cent soixante-quinze Euro (EUR 3.009.175.-) par la création et l'émission de cent dix-neuf mille cinq cent soixante-sept (119.567) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. L'associé unique décide de souscrire aux cent dix-neuf mille cinq cent soixante-sept (119.567) nouvelles parts sociales de vingt-cinq Euro (EUR 25.-) chacune et de les libérer intégralement par apport en numéraire d'un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cent soixante-dix-sept Euro (EUR 2.989.177.-).

Un montant de deux millions neuf cent quatre-vingt-neuf mille cent soixante-dix-sept Euro (EUR 2.989.177.-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de deux Euro (EUR 2.-) à la réserve légale de la Société.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois millions neuf mille cent soixante-quinze Euro (EUR 3.009.175,-) représenté par cent vingt mille trois cent soixante-sept (120.367) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente-deux mille Euro (EUR 32.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 45, case 8. — Reçu 29.891,77 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023831/211/106.

(070017360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

MassMutual Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 3, rue du Fossé.

R.C.S. Luxembourg B 26.334.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2007.

P. Frieders

Notaire

Référence de publication: 2007023371/212/12.

(070016698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Xantra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 58.128.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007023341/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08717. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

OCM Luxembourg OPPS Herkules Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.096.100,00.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 118.873.

In the year two thousand and six, on the fifteenth day of December, at 10.45 a.m.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

for an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of OCM LUXEMBOURG OPPS HERKULES HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 118.873, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on August 24, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on September 20, 2006, number 1761 (the Company). The Articles of association of the Company (the Articles) have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on December 1, 2006, non yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

OCM LUXEMBOURG OPPS VI S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under the number B 121.877 (the Sole Shareholder),

represented by Annick Braquet, with professional address in Mersch, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record that:

I. the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company;

II. the agenda of the Meeting is as follows:

1. Transfer of the registered office of the Company from 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg to 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, with effect as from December 1, 2006;

2. Acknowledgement of the resignation of Mr Jean Fell, Mr Cornelius Martin Bechtel and Mr Pedro Urquidi as managers of the Company with effect as from December 1, 2006 and discharge;

3. Amendment of article 7.1. of the Articles;

4. Amendment of article 10. of the Articles.

III. the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg to 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, with effect as from December 1, 2006.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to acknowledge the resignation of:

- Mr Jean Fell, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,
 - Mr Cornelius Martin Bechtel, residing professionally at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and
 - Mr Pedro Urquidi, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom,
- as managers of the Company with effect as from December 1, 2006.

The Sole Shareholder further resolves to grant them discharge for the performance of their mandate as managers of the Company from the date of their appointment until the date of their resignation.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the article 7.1. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

«7.1. The Company is managed by a board of managers of at least two members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of the shareholders which sets the term of their office. The managers need not to be shareholders.»

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the article 10. of the Articles, so that it shall henceforth read as follows:

« **Art. 10. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles.»

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company in relation to this deed are estimated at approximately EUR 1,000.-

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Mersch, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the representative of the appearing party, said representative signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le quinze décembre à 10.45 heures.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire résidant à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

pour une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de OCM LUXEMBOURG OPPS HERKULES HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 118.873, constituée suivant acte de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 24 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, du 20 septembre 2006, numéro 1761.

OCM LUXEMBOURG OPPS VI S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.877 (l'Associé Unique),

représentée par Annick Braquet, avec résidence professionnelle à Mersch, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. l'Associé Unique détient toutes les actions dans le capital social de la Société;

II. l'ordre du jour est le suivant:

1. Transfert du siège social de la Société du 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, avec effet au 1^{er} décembre 2006;

2. Confirmation de la démission de M. Jean Fell, M. Cornelius Martin Bechtel et M. Pedro Urquidi en tant que gérants de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2006 et décharge;

3. Modification de l'article 7.1. des Statuts;

4. Modification de l'article 10. des Statuts.

III. l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la Société du 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg au 15, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, avec effet au 1^{er} décembre 2006.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de confirmer la démission de:

- M. Jean Fell, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

- M. Cornelius Martin Bechtel, résidant professionnellement au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, and

- M. Pedro Urquidi, résidant professionnellement au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni,

en tant que gérants de la Société avec effet au 1^{er} décembre 2006.

L'Associé Unique décide ensuite de leur accorder décharge pour l'exécution de leur mandat en tant que gérants de la Société depuis la date de leur nomination jusqu'à la date de leur démission.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 7.1 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«7.1. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, qui fixera la durée de leur mandat. Les gérants ne sont pas nécessairement associés.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 10. des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 10. Représentation.** La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou, le cas échéant, par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des Statuts.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de quelque nature que ce soit, qui incombent à la Société en rapport avec le présent acte est estimé à environ EUR 1.000,-

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par la présente qu'à la requête du comparant susnommé le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au représentant de la partie comparante, ce dernier ainsi que le notaire instrumentant ont signé le présent acte.

Signé: A. Braquet, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 22 décembre 2006, vol. 440, fol. 42, case 8. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 29 décembre 2006.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007023880/242/130.

(070017675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Dorina S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 98.867.

—

Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 45173 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007023396/211/11.

(070016808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

TS Nautilus (Liebknechtstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.561.

—

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 120.692,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 28th, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of TS NAUTILUS (LIEBKNECHTSTRASSE) S.à r.l., having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 121.561, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2384, dated December 21, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) divided into eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of three million three hundred eight thousand two hundred Euro (EUR 3,308,200.-) to raise it from its present amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) to three million three hundred twenty-eight thousand two hundred Euro (EUR 3,328,200.-) by creation and issue of one hundred thirty-two thousand three hundred twenty-eight (132,328) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The sole shareholder resolves to subscribe to the one hundred thirty-two thousand three hundred twenty-eight (132,328) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up in the amount of three million three hundred eight thousand two hundred ten Euro (EUR 3,308,210.-) by cash.

The amount of three million three hundred eight thousand two hundred ten Euro (EUR 3,308,210.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of ten Euro (EUR 10.-) to the Company's legal reserve.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at three million three hundred twenty-eight thousand two hundred Euro (EUR 3,328,200.-) represented by one hundred thirty-three thousand one hundred twenty-eight (133,128) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately thirty-five thousand five hundred Euro (EUR 35,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120.692,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination TS NAUTILUS (LIEBKNECHTSTRASSE) S.à r.l., (la «Société»), ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.561, constituée

suisant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 Octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n ° 2384, en date du 21 décembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Euro (EUR 20.000,-), divisé en huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois millions trois cent huit mille deux cents Euro (EUR 3.308.200,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Euro (EUR 20.000,-) à trois millions trois cent vingt-huit mille deux cents Euro (EUR 3.328.200,-) par la création et l'émission de cent trente-deux mille trois cent vingt-huit (132.328) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. L'associé unique décide de souscrire aux cent trente-deux mille trois cent vingt-huit (132.328) nouvelles parts sociales de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune et de les libérer intégralement par apport en numéraire d'un montant de trois millions trois cent huit mille deux cents dix Euro (EUR 3.308.210,-).

Un montant de trois millions trois cent huit mille deux cents dix Euro (EUR 3.308.210,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de dix Euro (EUR 10,-) à la réserve légale de la Société.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à trois millions trois cent vingt-huit mille deux cents Euro (EUR 3.328.200,-) représenté par cent trente-trois mille cent vingt-huit (133.128) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trente-cinq mille cinq cents Euro (EUR 35.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 45, case 7. — Reçu 33.082,10 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023832/211/107.

(070017357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Virista SA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 69.539.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007023343/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08723. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Thimax S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 69.089.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007023347/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08646. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016523) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Promidée S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 62.426.

—
EXTRAIT

Suite à un changement d'adresse, l'Administrateur Gianluca Ninno, est désormais domicilié professionnellement au 12, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg

Luxembourg, le 30 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007023253/799/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 2007, réf. LSO-CA10214. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070015999) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Apolon S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 14, rue du Marché-aux-Herbes.
R.C.S. Luxembourg B 98.234.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 45174 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007023398/211/11.

(070016800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

TS Nautilus (Hahnstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R.C.S. Luxembourg B 121.560.

—
In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 120.692,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 28th, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of TS NAUTILUS (HAHNSTRASSE) S.à r.l. having its registered office at 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 121.560, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2383, dated December 21, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) divided into eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of nine million two thousand two hundred fifty Euro (EUR 9,002,250.-) to raise it from its present amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) to nine million twenty-two thousand two hundred fifty Euro (EUR 9,022,250.-) by creation and issue of three hundred sixty thousand ninety (360,090) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The sole shareholder resolves to subscribe to the three hundred sixty thousand ninety (360,090) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up in the amount of nine million two thousand two hundred sixty Euro (EUR 9,002,260.-) by cash.

The amount of nine million two thousand two hundred sixty Euro (EUR 9,002,260.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of ten Euro (EUR 10.-) to the Company's legal reserve.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at nine million twenty-two thousand two hundred fifty Euro (EUR 9,022,250.-) represented by three hundred sixty thousand eight hundred ninety (360,890) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately ninety-two thousand five hundred Euro (EUR 92,500.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre.

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120.692,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination TS NAUTILUS (HAHNSTRASSE) S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.560, constituée suivant

acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 Octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2383, en date du 21 décembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Euros (EUR 20.000,-), divisé en huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de neuf millions deux mille deux cent cinquante Euros (EUR 9.002.250,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Euros (EUR 20.000,-) à neuf millions vingt-deux mille deux cent cinquante Euros (EUR 9.022.250,-) par la création et l'émission de trois cent soixante, mille quatre-vingt-dix (360.090) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. L'associé unique décide de souscrire aux trois cent soixante mille quatre-vingt-dix (360.090) nouvelles parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune et de les libérer intégralement par apport en numéraire d'un montant de neuf millions deux mille deux cent soixante Euros (EUR 9.002.260,-).

Un montant de neuf millions deux mille deux cent soixante Euros (EUR 9.002.260,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de dix Euros (EUR 10,-) à la réserve légale de la Société.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à neuf millions vingt-deux mille deux cent cinquante Euros (EUR 9.022.250,-) représenté par trois cent soixante mille huit cent quatre-vingt-dix (360.890) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de quatre-vingt-douze mille cinq cents Euros (EUR 92.500,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 45, case 5. — Reçu 90.022,60 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023834/211/107.

(070017366) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Guyan, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 58.825.

—
Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 janvier 2007.

Pour copie conforme
FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2007023349/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 2007, réf. LSO-CA07292. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016521) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

OCM Luxembourg POF IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 554.625,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 121.748.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 19 décembre 2006.

Signature.

Référence de publication: 2007022799/242/11.

(070016596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

TS Nautilus (Friedrichstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.554.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 120.692,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 28th, 2006.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of TS NAUTILUS (FRIEDRICHSTRASSE) S.à r.l., having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 121.554, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2383, dated December 21, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) divided into eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of five million five hundred eighty-eight thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 5,588,225.-) to raise it from its present amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) to five million six hundred eight thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 5,608,225.-) by creation and issue of two hundred twenty-three thousand five hundred twenty-nine (223,529) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The sole shareholder resolves to subscribe to the two hundred twenty-three thousand five hundred twenty-nine (223,529) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up in the amount of five million five hundred eighty-eight thousand two hundred thirty-seven Euro (EUR 5,588,237.-) by cash.

The amount of five million five hundred eighty-eight thousand two hundred thirty-seven Euro (EUR 5,588,237.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of twelve Euro (EUR 12.-) to the Company's legal reserve.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at five million six hundred eight thousand two hundred twenty-five Euro (EUR 5,608,225.-) represented by two hundred twenty-four thousand three hundred twenty-nine (224,329) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately fifty-eight thousand Euro (EUR 58,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120.692,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que :

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination TS NAUTILUS (FRIEDRICHSTRASSE) S.à r.l., (la «Société»), ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.554, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 Octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n ° 2383, en date du 21 décembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Euro (EUR 20.000.-), divisé en huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent vingt-cinq Euro (EUR 5.588.225,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Euro (EUR 20.000,-) à cinq millions six cent huit mille deux cent vingt-cinq Euro (EUR 5.608.225,-) par la création et l'émission de vingt-trois mille cinq cent vingt-neuf (23.529) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. L'associé unique décide de souscrire aux vingt-trois mille cinq cent vingt-neuf (23.529) nouvelles parts sociales de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune et de les libérer intégralement par apport en numéraire d'un montant de cinq millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent trente-sept Euro (EUR 5.588.237,-).

Un montant de cinq millions cinq cent quatre-vingt-huit mille deux cent trente-sept Euro (EUR 5.588.237,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de douze Euro (EUR 12,-) à la réserve légale de la Société.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq millions six cent huit mille deux cent vingt-cinq Euro (EUR 5.608.225,-) représenté par deux cent vingt-quatre mille trois cent vingt-neuf (224.329) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinquante-huit mille Euro (EUR 58.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 45, case 4. — Reçu 55.882,37 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023835/211/107.

(070017370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Pradera Southern Piacenza S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 74.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 117.948.

Par contrat de cession de parts du 21 décembre 2006 à 14h00, la société à responsabilité limitée («private limited company») PRADERA-AM PLC, une société régie par le droit anglais, ayant son siège social à Devonshire House, 146, Bishopsgate, Londres EC2M 4JX, Angleterre, étant inscrite au registre du commerce et des sociétés («Companies House») sous le numéro 3786152, a cédé sept cent quarante (740) parts sociales de la société PRADERA SOUTHERN PIACENZA S.à r.l., à la société PRADERA SOUTHERN MANAGEMENT S.à r.l., une société régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, agissant pour le compte du fonds commun de placement PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND 2.

Depuis lors, toutes les sept cent quarante (740) parts sociales de la société PRADERA SOUTHERN PIACENZA S.à r.l., sont détenues par la société PRADERA SOUTHERN MANAGEMENT S.à r.l., agissant pour le compte de PRADERA EUROPEAN RETAIL FUND 2.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007023260/267/23.

Enregistré à Luxembourg, le 11 janvier 2007, réf. LSO-CA04018. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Style Design Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 56.152.

Extrait de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 15 janvier 2007

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société au 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 janvier 2007.

Pour copie conforme

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007023345/657/16.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08641. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

TS Nautilus (Westendstrasse) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 20.000,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 121.553.

In the year two thousand and six, on the twenty-eighth of December.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 120.692,

here represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, with professional address at 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 28th, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established in Luxembourg under the name of TS NAUTILUS (WESTENDSTRASSE) S.à r.l., having its registered office at 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register section B, under number 121.553, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on October 23, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2382, dated December 21, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) divided into eight hundred (800) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of two million four hundred sixty-six thousand one hundred seventy-five Euro (EUR 2,466,175.-) to raise it from its present amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000.-) to two million four hundred eighty-six thousand one hundred seventy-five Euro (EUR 2,486,175.-) by creation and issue of ninety-eight thousand six hundred forty-seven (98,647) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

IV. The sole shareholder resolves to subscribe to the ninety-eight thousand six hundred forty-seven (98,647) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up in the amount of two million four hundred sixty-six thousand one hundred ninety-seven Euro (EUR 2,466,197.-) by cash.

The amount of two million four hundred sixty-six thousand one hundred ninety-seven Euro (EUR 2,466,197.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. The sole shareholder resolves to allocate the excess contribution of twenty-two Euro (EUR 22.-) to the Company's legal reserve.

VI. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The share capital is fixed at two million four hundred eighty-six thousand one hundred seventy-five Euro (EUR 2,486,175.-) represented by ninety-nine thousand four hundred forty-seven (99,447) shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately twenty-seven thousand Euro (EUR 27,000.-).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre

Par-devant Nous Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

TS NAUTILUS HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 1 B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 120.692,

ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, ayant son adresse professionnelle au 15, cote d'Eich, L-1450 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 28 décembre 2006.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination TS NAUTILUS (WESTENDSTRASSE) S.à r.l., (la «Société»), ayant son siège social au 1B Heienhaff, L-1736 Senningerberg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 121.553, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 Octobre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 2382, en date du 21 décembre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à vingt mille Euro (EUR 20.000,-), divisé en huit cents (800) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions quatre cent soixante-six mille cent soixante-quinze Euro (EUR 2.466.175,-) pour le porter de son montant actuel de vingt mille Euro (EUR 20.000,-) à deux millions quatre cent quatre-vingt-six mille cent soixante-quinze Euro (EUR 2.486.175,-) par la création et l'émission de quatre-vingt-dix-huit mille six cent quarante-sept (98.647) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune, investies des mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

IV. L'associé unique décide de souscrire aux quatre-vingt-dix-huit mille six cent quarante-sept (98.647) nouvelles parts sociales de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune et de les libérer intégralement par apport en numéraire d'un montant de deux millions quatre cent soixante-six mille cent quatre-vingt-dix-sept Euro (EUR 2.466.197,-).

Un montant de deux millions quatre cent soixante-six mille cent quatre-vingt-dix-sept Euro (EUR 2.466.197,-) a été intégralement libéré en liquide et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

V. L'associé unique décide d'allouer l'apport excédentaire d'un montant de vingt-deux Euro (EUR 22,-) à la réserve légale de la Société.

VI. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à deux millions quatre cent quatre-vingt-six mille cent soixante-quinze Euro (EUR 2.486.175,-) représenté par quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante-sept (99.447) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euro (EUR 25,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt-sept mille Euro (EUR 27.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des comparantes, connue du notaire par son nom et prénom, état et demeure, elle a signé ensemble avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 45, case 9. — Reçu 24.661,97 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023836/211/107.

(070017374) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Helux Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 90.639.

In the year two thousand six, on the fifteen of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of HELUX HOLDING S.A., a société anonyme, having its registered office at Luxembourg, registered at the Commercial Register under the number B 90.639, incorporated by deed dated December 6th 2002, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association, number 155 on the 14th of February 2003 and whose Articles of Association have been lastly amended by deed on 13th of December 2005, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Association, number 1043 of the 29th of May 2006.

The meeting is presided by Hubert Janssen, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Rachel Uhl, jurist, residing professionally in Luxembourg.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- Closed, the attendance list let appear that the one million five hundred thousand (1,500,000) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Share capital reduction by EUR 2,968,000.- (two million nine hundred sixty-eight thousand Euros) in order to bring it from its current amount of EUR 3,000,000.- (three million Euros) to EUR 32,000.- (thirty-two thousand Euros) by way of reimbursement to the shareholders and by cancellation of reimbursed shares.

2.- Amendment of article five of the articles of Incorporation in order to reflect such action.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to decrease the share capital amount by EUR 2,968,000.- (two million nine hundred sixty-eight thousand Euros) in order to bring it from its current amount of EUR 3,000,000.- (three million Euros) to EUR 32,000.- (thirty-two thousand Euros) by way of reimbursement to the majority shareholder and by cancellation of 1,484,000 (one million four hundred eighty-four) reimbursed shares.

All powers are conferred to the Board of Directors in order to implement the necessary bookkeeping amendments, to the cancellation of reimbursed shares and the shareholder's reimbursement.

Reimbursement delay: The undersigned notary has drawn the attention of the assembly to the provisions of article 69 of the law on commercial companies establishing a legal protection in favour of eventual creditors of the Company, the effective reimbursement to the shareholders cannot be made freely and without recourse from them before 30 (thirty) days after publication of the present deed in the Luxembourg Mémorial C.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the meeting decides to amend the 1st paragraph of article 5 of the Articles of Incorporation to read as follows:

« **Art. 5.** The subscribed capital is set at EUR 32,000.- (thirty-two thousand Euros), represented by 16,000 (sixteen thousand) shares with a nominal value of EUR 2.- (two Euros) each, carrying one voting right in the General Assembly.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le quinze décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HELUX HOLDING S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R.C. Luxembourg section B numéro 90.639, constituée suivant acte reçu le 6 décembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 154 du 13 février 2003, dont les statuts ont été modifiés dernièrement suivant acte reçu le 13 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1043 du 29 mai 2006.

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, juriste demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que les un million cinq cents mille (1.500.000) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Réduction du capital social à concurrence de EUR 2.968.000,- (deux millions neuf cents soixante-six mille Euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 3.000.000,- (trois millions d'Euros) à EUR 32.000,- (trente-deux mille Euros), par remboursement aux actionnaires et par annulation des actions remboursées.

2.- Modification afférente de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de EUR 2.968.000,- (deux millions neuf cents soixante-six mille Euros) pour l'amener de son montant actuel de EUR 3.000.000,- (trois millions d'Euros) à EUR 32.000,- (trente-deux mille Euros), par remboursement à l'actionnaire majoritaire et par annulation de 1.484.000 (un million quatre cents quatre-vingt quatre) d'une valeur nominale de EUR 2,- (deux Euros).

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'annulation des parts sociales remboursées et au remboursement aux associés.

Délai de remboursement: Le notaire a attiré l'attention de l'assemblée sur les dispositions de l'article 69 de la loi sur les sociétés commerciales instaurant une protection en faveur des créanciers éventuels de la société, le remboursement effectif aux associés ne pouvant avoir lieu librement et sans recours de leur part que 30 (trente) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à EUR 32.000,- (trente-deux mille Euros), représenté par 16.000 (seize mille) actions de EUR 2,- (deux Euros) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2006, vol. 156S, fol. 82, case 8. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023870/211/104.

(070017554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Immo-Alz, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4901 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.
R.C.S. Luxembourg B 123.667.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber
Notaire

Référence de publication: 2007022801/236/11.

(070016630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Sofinter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 2, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 66.656.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 janvier 2007.

P. Bettingen
Notaire

Référence de publication: 2007022786/202/12.

(070016485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

A Beta S.à r.l., Société à responsabilité limitée,

(anc. Alpine Alpha S.à r.l.).

Siège social: L-2449 Luxembourg, 28, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 123.809.

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh day of the month of December.
Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

A ALPHA S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-244 9 Luxembourg, represented by M^e Toinon Hoss pursuant to a proxy which shall be registered together with the present deed, being the sole member of ALPINE ALPHA S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated on 6 December 2006 by deed of the undersigned notary not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party requested the notary to record as follows:

1. The sole member holds the entire issued share capital of the Company.
2. The item on which resolutions are to be passed is as follows:

Change of name of the Company into A BETA S.à r.l. and consequential amendment of article 1 of the articles of incorporation.

Sole resolution

It is resolved to change the name of the Company into A BETA S.à r.l. and to consequently amend article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

«A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name A BETA S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.»

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand Euros.

In faith of which we, the undersigned notary, have set our hand and seal, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-septième jour du mois de décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg,

A comparu:

A ALPHA S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, représentée par M^e Toinon Hoss, en vertu d'une procuration qui sera enregistrée avec le présent acte, étant l'unique associé de ALPINE ALPHA S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 28, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée en date du 6 décembre 2006 par acte reçu du notaire soussigné non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant a requis le notaire d'acter ce qui suit:

1. L'unique associé détient l'entière du capital social émis de la Société.
2. Le point sur lequel des résolutions doivent être passées est le suivant:

Changement de dénomination de la Société en A BETA S.à r.l. et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts.

Résolution unique

Il est décidé de changer la dénomination de la Société en A BETA S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts de la Société afin qu'il ait la teneur suivante:

«Il est formé par les comparants et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de A BETA S.à r.l. (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait du présent acte sont évaluées à environ mille euros.

En foi de quoi, Nous notaire, soussigné, avons apposé notre sceau en date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Signé: T. Hoss, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 4 janvier 2007, vol. 440, fol. 68, case 2. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 janvier 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007023925/242/70.

(070017504) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

S.A.Specaly International, Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, 7, rue Edmond Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 46.412.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 18 janvier 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007022830/578/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 janvier 2007, réf. LSO-CA03687. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

DIA Tritonco 2 (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 100.622.

—
In the year two thousand and six, on the seventh day of the month of December.

Before us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich (Grand-Duchy of Luxembourg), acting in replacement of Maître Jean Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg) who will remain depository of the present original deed,

was held an extraordinary general meeting of the shareholders of DIA TRITONCO 2 (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme which was incorporated by a notarial deed, on 21 April 2004, published in the Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 667 on the 20 June 2004, registered in the Luxembourg Company Register under section B number 100.622 and having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg (the «Company»).

The meeting was declared open at 09.00 a.m. and was presided by M^e Marc Loesch, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary of the meeting M^e Aurélie Mounier, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer M^e Patrick-Gwérolé Lestienne, lawyer, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to record that:

I. The appearing parties, acting for the account of all the shareholders of the Company, recognise to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation.
2. Appointment of the liquidator.
3. Determination of the powers to be given to the liquidator and determination of the remuneration of the liquidator.
4. Miscellaneous.

II. The names of the shareholders and the number of shares held by each of them are indicated in an attendance list signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented and by the members of the board of the meeting; such attendance list and proxies will remain attached to the original of these minutes to be registered with this deed.

III. It appears from the said attendance list that out of the issued share capital of the Company all shares of all classes are present or represented at the meeting. The Meeting is so validly constituted and may validly resolve on its agenda known to all the shareholders present or represented, all the shareholders of the Company being present or represented at the present Meeting.

IV. The Meeting then, after having duly acknowledged the statements made by the Chairman, by unanimous vote adopted the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to dissolve the Company and put it into liquidation with immediate effect.

Second resolution

The shareholders resolve to appoint Mr Lars Frankfelt, with professional address at 345 Flagstaff House, 10 St George Wharf, London SW8 2LZ, United Kingdom, as liquidator.

Third resolution

The shareholders resolved that, in performing his duties, the liquidator shall have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The liquidator shall have the social signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

The shareholders resolved to approve the liquidator's remuneration as agreed among the parties concerned.

The meeting was thereupon closed at 09.20 a.m.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing in Luxembourg, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, has signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le sept décembre.

Par-devant nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DIA TRITONCO 2 (LUXEMBOURG) S.A., constituée suivant acte notarié du 21 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 667 du 30 juin 2004, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés sous la section B, numéro 100.622 et ayant son siège social 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

La séance est ouverte à 09.00 heures, sous la présidence de M^e Marc Loesch, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire M^e Aurélie Mounier, juriste, résidant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur M^e Patrick-Gwénolé Lestienne, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I. Les comparants, représentant tous les associés de la Société, reconnaissent être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation.
2. Nomination d'un liquidateur.
3. Détermination des pouvoirs conférés au liquidateur et de la rémunération du liquidateur.
4. Divers.

II. Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du bureau; cette liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

III. Il résulte de cette liste de présence que sur l'intégralité du capital social émis, toutes les actions de toutes les catégories sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

IV. L'Assemblée après avoir dûment pris connaissance des propositions faites par le Président, a ensuite adopté les résolutions suivantes chaque fois par vote unanime.

Première résolution

L'assemblée générale décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de nommer Monsieur Lars Frankfelt, avec adresse professionnelle au 345 Flagstaff House, 10 St George Wharf, London SW8 2LZ, Royaume Uni, comme liquidateur.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide que, dans l'exercice de ses fonctions, le liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La société en liquidation est, valablement et sans limitation, engagée envers des tiers par la signature du liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

L'assemblée générale décide d'approuver la rémunération du liquidateur tel que convenue entre les parties concernées. L'assemblée est clôturée à 9.20 heures.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Loesch, A. Mounier, P.-G. Lestienne, M. Schaeffer.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 décembre 2006, vol. 909, fol. 33, case 11. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 janvier 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007023848/239/124.

(070017480) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Ganart Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 65.182.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2006.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007022831/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09084. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

PLF Financières S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 57.562.

Le bilan au 31 octobre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007022836/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09145. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Casa 4 Funds Luxembourg European Asset Management, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 110.332.

In the year two thousand and six, on the eighteenth day of December,

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

Matthieu Chambon, maître en droit, residing in Luxembourg, acting pursuant to the circular resolutions of the board of directors dated 5th December 2006 (the «Resolutions») to represent the board of directors of CASA 4 FUNDS

LUXEMBOURG EUROPEAN ASSET MANAGEMENT (the «Corporation»), with registered office at 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, incorporated by virtue of a deed established by the undersigned notary dated 5th August 2005, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial») on 21st December 2005. The Resolutions shall be annexed to and will be registered with this deed.

The appearing party requested the notary to state that:

I. The board of directors is authorised, pursuant to article 5, second paragraph, of the articles of incorporation of the Corporation (the «Articles»), to increase the issued capital up to four million euro (EUR 4,000,000.-) represented by four hundred thousand (400,000) registered shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) per share.

II. On the basis of the powers granted by the board of directors of the Corporation as set out under I above, the board of directors has issued pursuant to the Resolutions seventy thousand (70,000) registered shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) in favour of BANCA ARNER S.A., with registered office at CH-6901 Lugano, P.za Manzoni, 8, against a contribution in cash of seven hundred thousand euro (EUR 700,000.-) and thirty thousand (30,000) registered shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) in favour of Mr. Carlo Camperio Ciani, Chief Executif Officer, residing professionally at 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, born on June 12th, 1959, in Florence (Italy), against a contribution in cash of three hundred thousand euros (EUR 300,000.-).

III. As a result of such increase of capital, the third paragraph of article five of the Articles shall read as follows:

«The issued capital is set at three million euros (EUR 3,000,000.-) consisting of three hundred thousand (300,000) registered shares with a par value of ten euros (EUR 10.-) fully paid up in cash, evidence of which was given to the undersigning notary.»

The amount of one million euros (EUR 1,000,000.-) has been put at the Corporation's free disposal, evidence of which has been signed to the undersigned notary by the submission of a blocking certificate issued by KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise dated 14th December 2006 evidencing the payment of one million euros (EUR 1,000,000.-).

Expenses

The amount of the costs, expenditures, remunerations, expenses, in any form whatsoever, which the Corporation incurs or for which it is liable by reasons of this increase of capital amounts to 12,500.- euro.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his name, surname, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le dix-huitième jour du mois de décembre,
par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Matthieu Chambon, maître en droit, demeurant à Luxembourg, agissant en vertu de résolutions circulaires du conseil d'administration datée du 5 décembre 2006 (les «Résolutions») afin de représenter le conseil d'administration de CASA 4 FUNDS LUXEMBOURG EUROPEAN ASSET MANAGEMENT S.A. (la «Société»), dont le siège social se trouve au 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, constituée par un acte établi par le notaire instrumentant daté 5 août 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») du 21 décembre 2005. Les Résolutions resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire d'acter que:

I. Le conseil d'administration est autorisé, conformément au paragraphe 2 de l'article 5 des statuts de la Société (les «Statuts»), à augmenter le capital émis jusqu'à quatre millions d'euros (EUR 4.000.000.-) représenté par quatre cent mille (400.000) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) par action.

II. Sur base des pouvoirs conférés par le conseil d'administration de la Société tels que décrits sous le point I ci-dessus, le conseil d'administration a émis, suivant les résolutions prises le 5 décembre 2006 soixante dix mille (70.000) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) en faveur de BANCA ARNER S.A., avec siège social à CH-6901 Lugano, P.za Manzoni, 8, contre un apport en espèces de sept cent mille euros (EUR 700.000.-) et trente mille (30.000) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) en faveur de Monsieur Carlo Camperio Ciani, Chief Executive Officer, demeurant professionnellement à 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, né à Florence (Italie), le 12 juin 1959, contre un apport en espèces de trois cent mille euros (EUR 300.000.-).

III. Suite à cette augmentation de capital, le troisième paragraphe de l'article cinq des Statuts aura la teneur suivante:

«Le capital social émis de la Société est fixé à trois millions d'euros (EUR 3.000.000.-), représenté par trois cent mille (300.000) actions nominatives d'une valeur nominale de dix euros (EUR 10.-) par action, entièrement souscrites et libérées, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.»

La somme d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) a été mise à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation d'un certificat de blocage émis par KREDIETBANK S.A. Luxembourgeoise daté du 14 décembre 2006 justifiant le paiement d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges de toutes espèces qui incombent à la Société ou pour lequel elle est responsable à la suite de cette augmentation de capital s'élève à environ 12.500,- euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Chambon, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 décembre 2006, vol. 31CS, fol. 3, case 5. — Reçu 10.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023871/211/85.

(070017560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Kersel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 30.632.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2006.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007022832/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09091. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

MSEOF Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.398.300,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 94.618.

In the year two thousand and seven, on the fourth day of the month of January.

Before us, Maître Martine Decker, notary, residing in Hesperange, acting in replacement of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich, who last will remain depositary of the present deed.

There appeared:

MSEOF MANAGER S.à r.l. acting in its capacity as management company of the MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

hereby represented by Xenia Thomamüller, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 21 December 2006,

The said proxy shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as single partner of MSEOF FINANCE S.à r.l., has requested the undersigned notary to document the following:

The appearing party is the single partner of MSEOF FINANCE S.à r.l., a limited liability company («société à responsabilité limitée») incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (the «Company») incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg,

on 30 June 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Mémorial C») N ° 899 of 2 September 2003, last time amended on 8 November 2006, by deed of Maître Gérard Lecuit, to be published in Mémorial C, and registered at the Luxembourg Trade and Companies Register, Section B, under the number B 94.618.

The appearing party, represented as above mentioned, recognizes that it has been fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda:

1. To increase the authorised capital of the Company so as to raise it from its current amount of two million euros (EUR 2,000,000.-) divided into twenty thousand (20,000) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) to twenty million euros (EUR 20,000,000.-) divided into two hundred thousand (200,000) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).

2. To amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

The sole partner represented as foresaid, has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The single partner resolves to increase the Company's authorised capital so as to raise it from its current amount of two million euros (EUR 2,000,000.-) divided into twenty thousand (20,000) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-) to twenty million euros (EUR 20,000,000.-) divided into two hundred thousand (200,000) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).

Second resolution

As a result of the above resolution, the single partner resolves to amend the first paragraph of article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolution adopted under item 1 of the agenda, as follows:

« **Art. 6. Authorised Capital.** The authorised capital of the Company is set at twenty million euros (EUR 20,000,000.-) divided into two hundred thousand (200,000) shares, each share with a nominal value of one hundred euros (EUR 100.-).»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the Company as a result of this document are estimated at approximately EUR 1,050.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatre janvier.

Par-devant Nous, Maître Martine Decker, notaire de résidence à Hesperange, agissant en remplacement de Maître Paul, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

MSEOF MANAGER S.à r.l. agissant en sa qualité de société de gestion du MORGAN STANLEY EUROZONE OFFICE FUND, une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg;

représentée par Xenia Thomamüller, avocate, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, aux termes d'une procuration donnée le 21 décembre 2006,

Ladite procuration sera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, agissant en sa qualité d'associée unique de MSEOF Finance S.à r.l., a demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qui suit:

La comparante est l'associée unique de MSEOF FINANCE S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (la «Société»), constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire résidant à Luxembourg, le 30 juin 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») N ° 899 du 2 septembre 2003, modifié la dernière fois le 8 novembre 2006 par acte de Maître Gérard Lecuit, non encore publié au Mémorial C, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro B 94.618.

La comparante, représentée comme mentionné ci-dessus, reconnaît être parfaitement informée des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du Jour:

1. Augmentation du capital autorisé de la Société de manière à porter le capital autorisé de son montant actuel de deux millions d'euros (2.000.000,- EUR) divisé en vingt mille (20.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à vingt millions d'euros (20.000.000,- EUR) divisés en deux cent mille (200.000) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

2. Modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions devant être adoptées sous le point 1^{er} de l'ordre du jour.

L'associée unique, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital autorisé de la Société de manière à le porter de son montant actuel de deux millions d'euros (2.000.000,- EUR) divisé en vingt mille (20.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à vingt millions d'euros (20.000.000,- EUR) divisés en deux cent mille (200.000) parts sociales, chacune avec une valeur nominale de cent euros (100,- EUR).

Deuxième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'associée unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 6. Capital autorisé.** Le capital social autorisé de la Société est fixé à vingt millions d'euros (20.000.000,- EUR) divisé en deux cent mille (200.000) parts sociales, ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature que ce soit, payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à approximativement 1.050,- EUR.

Dont acte, le présent acte a été établi à Luxembourg, à la date donnée en tête des présentes.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande du même comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état civils et domicile, ce dernier a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: X. Thomamüller, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2007, vol. 31CS, fol. 51, case 5. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 29 janvier 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007023859/206/108.

(070017518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Nibaspa S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 55.356.

In the year two thousand six on the thirteenth of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of NIBASPA, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée» (limited liability company), having its registered office at L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont trade register Luxembourg section B number 55.356, incorporated by deed dated on May 24th 1996, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 471 of September 21st 1996 and whose Articles of Association have been amended for the last time by deed on September 4, 2003 published in the Memorial C.

The meeting is presided by Christophe Antzorn, private employee, professionally residing in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

The chairman appoints as secretary Rosanna Garbin, private employee, professionally residing in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

The meeting elects as scrutineer Isabelle Bressan, private employee, professionally residing in L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As results from the attendance list, the 501 (five hundred and one) shares, representing the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Changing of the Company's financial year end so that it would start on July 1st and end on June 30th of each year, with the exception of the current financial year which will begin on January first 2006 and end on June 30th 2007, as a consequence of the decisions taken during the Meeting of the Board of Managers of the Company NIBASPA, S.à r.l. held on December 8th, 2006.

2.- Subsequent modification of article 10 of the articles of Association.

3.- Miscellaneous.

After approval of the foregoing, it is unanimously decided what follows:

First resolution

It is decided to change the Company's financial year end so that it would start on July 1st and end on June 30th of each year, with the exception of the current financial year which will begin on January first 2006 and end on June 30th 2007, as a consequence of the decisions taken during the Meeting of the Board of Managers of the Company NIBASPA, S.à r.l. held on December 8th, 2006.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, it is decided to amend the article 10 of the Articles of Incorporation to read as follows:

« **Art. 10.** The company's financial year runs from the first of July to the last of June of the next year with the exception of the current financial year which will begin on January first 2006 and end on June 30th 2007.»

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le treize décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée NIBASPA, S.à r.l., ayant son siège social à Luxembourg, R.C.S. Luxembourg section B numéro 55.356, constituée suivant acte reçu le 24 mai 1996 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 471 du 21 septembre 1996 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu le 4 septembre 2003, publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Christophe Antzorn, employé privé demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le président désigne comme secrétaire Rosanna Garbin employée privée demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

L'assemblée choisit comme scrutateur Isabelle Bressan employée privée demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il résulte de la liste de présence que les 501 (cinq cent une) parts, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'exercice financier de la société afin qu'il commence le 1^{er} juillet de chaque année et s'achève le 30 juin de l'année suivante, à l'exception de l'exercice en cours commencé le 1^{er} janvier 2006 et qui s'achèvera le 30 juin 2007, conformément à une résolution du Conseil d'administration en date du 8 décembre 2006

2.- Modification afférente de l'article 10 des statuts.

3.- Divers.

Après approbation de ce qui précède, il est décidé ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de modifier l'exercice social de la société afin qu'il commence le 1^{er} juillet de chaque année et s'achève le 30 juin de l'année suivante, à l'exception de l'exercice en cours commencé le 1^{er} janvier 2006 et qui s'achèvera le 30 juin 2007, conformément à une résolution du Conseil d'administration en date du 8 décembre 2006.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, Il est décidé de modifier l'article 10 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 10.** L'année sociale commence le 1^{er} juillet de chaque année et se termine le 30 juin de l'année suivante à l'exception de l'exercice commencé le 1^{er} janvier 2006 et qui s'achèvera le 30 juin 2007»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. Antzorn, R. Garbin, I. Bressan, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 décembre 2006, vol. 156S, fol. 65, case 7. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007023869/211/107.

(070017542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Arcadie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.561.

L'an deux mille six, le vingt-huit décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARCADIE S.A., avec siège social à L-1724 Luxembourg, 11A, bd Prince Henri, en cours d'immatriculation auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B 114.561, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 15 février 2006, acte non encore publié au Mémorial C.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph Schwachtgen, de résidence à Luxembourg, en date du 6 mars 2006, publié au Mémorial C du 16 juin 2006, numéro 1174.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Lionel Coupe, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

qui désigne comme secrétaire Monsieur Nicolas Vernier, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Pascale Mariotti, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Modification de l'année sociale de sorte que celle-ci ira du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année, à l'exception de l'exercice en cours qui a commencé le 15 février 2006 et qui se terminera le 31 décembre 2006.

2. Modification subséquente de l'article 14 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 14.** L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année»

3. Modification de la date de réunion de l'assemblée générale annuelle de sorte qu'elle se tienne le troisième jeudi du mois d'avril à 16.00 heures.

4. Modification subséquente de l'article 13 (alinéa 1^{er}) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social, ou à l'endroit de la commune du siège social spécifié dans la convocation, le troisième jeudi du mois d'avril à 16.00 heures.»

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'année sociale de sorte que celle-ci ira du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année, à l'exception de l'exercice en cours qui a commencé le 15 février 2006 et qui se terminera le 31 décembre 2006.

Deuxième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 14 des statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 14.** L'année sociale de la société commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année».

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de réunion de l'assemblée générale annuelle de sorte qu'elle se tienne le troisième jeudi du mois d'avril à 16.00 heures.

Quatrième résolution

Par conséquent, l'assemblée générale décide de modifier l'article 13 (alinéa 1^{er}) des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se tiendra au siège social, ou à l'endroit de la commune du siège social spécifié dans la convocation, le troisième jeudi du mois d'avril à 16.00 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de neuf cents euros (EUR 900,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. Coupe, N. Vernier, P. Mariotti, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2007, vol. 157S, fol. 20, case 12. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 janvier 2007.

P. Bettingen.

Référence de publication: 2007023873/202/69.

(070017641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Cellcast Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.A.I. Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 82.915.

L'an deux mille six, le treize décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

à Bertrange, s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CELLCAST EUROPE S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social au 10B, Z.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 82.915,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 24 du 5 janvier 2002, (ci-après: «la Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire soussigné:

- en date du 6 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 876 du 8 juin 2002
- en date du 7 juin 2006, publié au Mémorial C numéro 1680 du 8 septembre 2006.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Line Schul, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange, qui désigne comme secrétaire Monsieur Fabien Rossignol, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Angé, comptable, demeurant professionnellement à Bertrange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social de la Société, ayant désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet l'exécution de toutes opérations de conseil, d'assistance dans le domaine économique. Elle aura également comme objet la prestation de services administratifs. Elle peut également prendre des participations dans des sociétés de personnes et de capitaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger pour les besoins du développement et de l'accomplissement de son objet social.

La société pourra en général faire toutes autres transactions commerciales connexes, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

2.- Modification de l'article quatre (4) des statuts de la Société, afin de refléter ledit changement de l'objet social.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'objet social existant de la Société, lequel objet aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet l'exécution de toutes opérations de conseil, d'assistance dans le domaine économique. Elle aura également comme objet la prestation de services administratifs. Elle peut également prendre des participations dans des sociétés de personnes et de capitaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger pour les besoins du développement et de l'accomplissement de son objet social.

La société pourra en général faire toutes autres transactions commerciales connexes, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'article quatre (4) des statuts de la Société afin de refléter ledit changement de l'objet social.

L'article quatre (4) aura finalement la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet l'exécution de toutes opérations de conseil, d'assistance dans le domaine économique. Elle aura également comme objet la prestation de services administratifs. Elle peut également prendre des participations dans des sociétés de personnes et de capitaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger pour les besoins du développement et de l'accomplissement de son objet social.

La société pourra en général faire toutes autres transactions commerciales connexes, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Betrange, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M. L. Schul, F. Rossignol, P. Angé, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 décembre 2006, vol. 909, fol. 43, case 4. — Reçu 12 euros.

Le Receveur, ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 janvier 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007023879/239/77.

(070017648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 2007.

Latinamerica Sports S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 64.959.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2006.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007022833/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09094. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Laboratoire Dentaire Carlo Kneip S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2157 Luxembourg, 8, rue 1900.

R.C.S. Luxembourg B 71.632.

Constituée par-devant M^e Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, en date du 14 septembre 1999, acte publié au Mémorial C n^o 892 du 25 novembre 1999, capital converti en Euros suivant avis publié au Mémorial C n^o 418 du 15 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 janvier 2007.

Pour LABORATOIRE DENTAIRE CARLO KNEIP S.à r.l.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007022840/1261/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 2007, réf. LSO-CA09476. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Kellogg Lux III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 103.520.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique du 29 décembre 2006 que:

- Monsieur Luc Sunnen, né à Luxembourg le 22 décembre 1961, résidant professionnellement au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg; et

- Monsieur Christophe Fender, né à Strasbourg (France) le 10 juillet 1965, résidant professionnellement au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Ont été nommés gérants de la Société, avec effet au 1^{er} janvier 2007, en remplacement de Monsieur Georges Deitz, demeurant professionnellement au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, né à Luxembourg le 8 juin 1958 et de Madame Sonja Linz, demeurant professionnellement au 560, rue de Neudorf L-2220, Luxembourg, née à Bettembourg (Luxembourg) le 10 avril 1958, démissionnaires.

Le mandat des nouveaux gérants est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007023262/799/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08821. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

B.T.S.- Belltell Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 71.641.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2007.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007022841/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09082. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Spring Multiple 2000 A S.C.A., Société en Commandite par Actions Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 75.778.

—
Nous avons l'honneur par la présente de vous présenter notre démission du mandat de Gérant Commandité de SPRING MULTIPLE 2000 A SCA avec effet immédiat.

En application des articles 3, 16 et 18 des statuts de SPRING MULTIPLE 2000 A SCA, notre démission entraîne la dissolution et la mise en liquidation de SPRING MULTIPLE 2000 A SCA.

De même, en vertu des articles 18 et 23 desdits statuts, notre démission entraîne notre désignation en tant que liquidateur de SPRING MULTIPLE 2000 A SCA avec les pouvoirs énoncés aux articles 141 à 151 de la loi modifiée sur les sociétés commerciales.

Nous acceptons cette désignation en tant que liquidateur de ladite société en commandite par actions ainsi que la nature et l'étendue de ses pouvoirs en cette qualité.

Luxembourg, le 3 janvier 2007.

Le Gérant Commandité

Signatures

Référence de publication: 2007023305/1023/21.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2007, réf. LSO-CA06791. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Madeira Corporate Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 76.360.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 janvier 2007.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007022834/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09099. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Immo-Boul, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4901 Bascharage, Zone Industrielle Bommelscheuer.

R.C.S. Luxembourg B 123.668.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber

Notaire

Référence de publication: 2007022800/236/11.

(070016629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Le Groupe S.M. International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 109.180.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution des associés du 29 décembre 2006 que:

- Monsieur Luc Sunnen, né à Luxembourg (Luxembourg) le 22 décembre 1961, résidant professionnellement au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg;

- Monsieur Christophe Fender, né à Strasbourg (France) le 10 juillet 1965, résidant professionnellement au 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Ont été nommés, avec effet au 1^{er} janvier 2007, gérants de catégorie B de la Société en remplacement de Monsieur Georges Deitz, demeurant professionnellement au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, né à Luxembourg (Luxembourg) le 8 juin 1958 et de Monsieur Pascal Noël, demeurant professionnellement au 560, rue de Neudorf L-2220, Luxembourg, né à Thionville (France) le 31 mai 1962, démissionnaires.

Le mandat des nouveaux gérants est à durée indéterminée.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 23 janvier 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007023263/799/25.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA08769. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Pegasus S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 97.016.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2006.

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007022835/521/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2007, réf. LSO-CA09142. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Property Trust Luxembourg 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 145.000,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 112.219.

EXTRAIT

Monsieur Michael Kidd, administrateur de la Société PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l. a changé d'adresse et demeure désormais à L-5433 Niederdonven, 28, rue Puert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

Pour PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 2, S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023271/267/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2007, réf. LSO-CA07146. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.

Property Trust Berlin 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 112.545.

EXTRAIT

Monsieur Michael Kidd, administrateur de la Société PROPERTY TRUST BERLIN 4, S.à r.l. a changé d'adresse et demeure désormais à L-5433 Niederdonven, 28, rue Puert.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 janvier 2007.

Pour PROPERTY TRUST LUXEMBOURG 4, S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007023273/267/17.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2007, réf. LSO-CA07156. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070016135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 janvier 2007.
